



Centre Communal d'Action Sociale
• Ville de Niort •

ERRD
(Etat
Récapitulatif
des Recettes
et Dépenses)

SSIAD

2023

LES ELEMENTS MARQUANTS

Une tendance à la reprise de l'activité en lien avec une légère amélioration du recrutement

Maintien du financement ARS dans l'attente de la nouvelle tarification

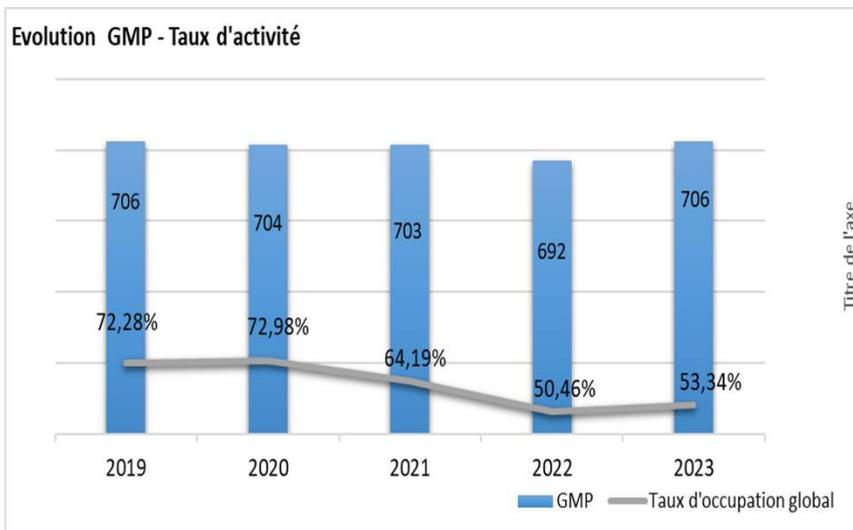
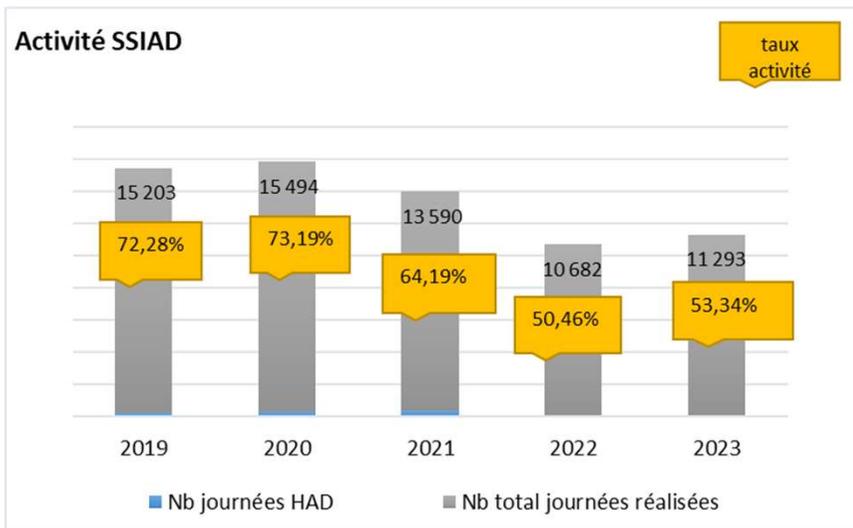
1^e réflexion sur les futurs services autonomie

CADRE ERRD SYNTHETIQUE 2023

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES					
	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUES	REALISEES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	20 620,00 €	15 941,23 €	872 479,00 €	865 215,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	786 000,00 €	653 868,84 €	10 000,00 €	8 136,76 €	Groupe I : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	176 630,00 €	130 679,60 €	- €	986,25 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels,,,
Total des charges	983 250,00 €	800 489,67 €	882 479,00 €	874 338,01 €	Total des produits
Résultat comptable excédentaire		73 848,34 €	100 771,00 €		Résultat comptable déficitaire
Total équilibre du compte de résultat	983 250,00 €	874 338,01 €	983 250,00 €	874 338,01 €	Total équilibre du compte de résultat
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF					
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
Résultat comptable prévisionnel excédentaire	- €	73 848,34 €	100 771,00 €	- €	Résultat comptable prévisionnel déficitaire
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €	855,14 €	Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements	11 000,00 €	10 979,54 €	- €	- €	Quote-part des subventions et fonds associatifs
Engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	- €	- €	- €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
Sous-total	11 000,00 €	84 827,88 €	100 771,00 €	855,14 €	Sous-total
Capacité d'autofinancement		83 972,74 €	89 771,00 €		Insuffisance d'autofinancement
TABLEAU DE FINANCEMENT					
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
Insuffisance d'autofinancement prévisionnelle	89 771,00 €			83 972,74 €	Capacité d'autofinancement prévisionnelle
Remboursement des dettes financières	- €	- €	- €	- €	Emprunts et dettes assimilées
Immobilisations	6 000,00 €	- €	1 000,00 €	- €	Apports, dotations et subventions
Autres emplois	- €	- €	- €	855,14 €	Autres ressources
Total des emplois	95 771,00 €	- €	1 000,00 €	84 827,88 €	Total des ressources
Apport au fonds de roulement	0	84 827,88 €	94 771,00 €	- €	Prélèvement sur le fonds de roulement
Total équilibre du tableau de financement	95 771,00 €	84 827,88 €	95 771,00 €	84 827,88 €	Total équilibre du tableau de financement
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL					
	PREVU	REALISE			
FNRG au 01/01/2022	456 147,01 €	456 147,01 €			
Variation du FRNG	- 94 771,00 €	84 827,88 €			
FNRGI au 31 /12/2022	361 376,01 €	540 974,89 €			

Le budget SSIAD dégage un résultat de fonctionnement positif de 73 848,74€€ et une capacité d'autofinancement positive de 83 972,74€ et un apport au fond de roulement de 84 827,88€.

L'ACTIVITE DU SSIAD 2023



L'activité de soins infirmiers à domicile

11 293 journées réalisées (capacité théorique de 21 170 journées), soit un taux d'activité de **53,34%**

Nous n'avons pas eu de journées d'hospitalisation à domicile (la nouvelle convention ne permet pas de comptabiliser certains usagers en HAD comme les usagers anciens du SSIAD)

On constate une légère remontée de l'activité SSIAD toujours impactée par les problématiques de personnels même si les recrutements s'améliorent. Il n'est pas toujours possible de prendre de nouveaux usagers qui ont besoin d'une prestation 7 jours sur 7. Nous avons des difficultés pour couvrir les week-ends et les jours de semaines en période estivale.

Le service a connu une rotation plus importante qu'en 2022 avec 22 nouveaux usagers et 26 personnes sorties du dispositif dont 10 décès.

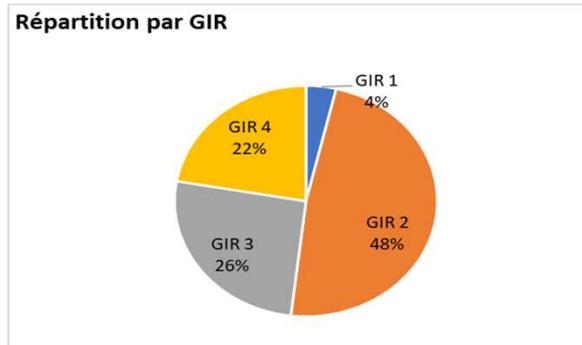
On note une hausse du GMP à 706 ; les patients sont plus dépendants, donc nécessitent des interventions plus longues.

Le nombre de tournées est passé de 7 à 6 en semaine et 5 le week-end

La prise en charge des personnes atteintes de la maladie Alzheimer : Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

13 patients ont été pris en charge par le SSIAD et 4 sont en cours fin 2023 par 3 aides – soignantes ayant bénéficié de la formation d'Assistante de soins en gérontologie (ASG).

Baisse d'activité à venir suite à 2 départs d'ASG, sauf à former d'autres agents



COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL - 2023

CHARGES		ERRD 2022	VOTE 2023	ERRD 2023	Ecart réalisation % EPRD	Ecart réalisation % 2023/2022
Groupe I	Charges d'exploitation courante	16 496,68	20 620,00	15 941,23	77,31%	-3,37%
Groupe II	Charges de personnels	676 448,67	786 000,00	653 868,84	83,19%	-3,34%
Groupe III	Charges afférentes à la structure	43 412,85	165 630,00	119 700,06	72,27%	175,72%
Groupe III	Dotations aux amortissements	7 609,54	11 000,00	10 979,54	99,81%	44,29%
TOTAL CHARGES		743 967,74	983 250,00	800 489,67	81,41%	7,60%
Excédent prévu/réalisé		210 989,36		73 848,34		

PRODUITS		ERRD 2022	VOTE 2023	ERRD 2023	Ecart réalisation % EPRD	Ecart réalisation % 2023/2022
Groupe I	Produits de la tarification	944 753,00	872 479,00	865 215,00	99,17%	-8,42%
Groupe II	Autres produits relatifs à l'exploitation	10 204,10	10 000,00	8 136,76	81,37%	-20,26%
Groupe III	Produits financiers, exceptionnels et produits non encaissables	0,00	0,00	986,25		
TOTAL PRODUITS		954 957,10	882 479,00	874 338,01	99,08%	-8,44%
Déficit prévu/réalisé			100 771,00			
Total équilibre du compte de résultat		954 957,10	983 250,00	874 338,01	88,92%	-8,44%

LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT 2023

Les produits de fonctionnement s'élèvent à **874 338 €** ce qui représente une baisse de 8,44% et une réalisation à hauteur de 99 % des recettes prévues

Groupe I - Le Forfait Global de Soins et CNR : 865 215€ (-8,18%/2022)

Modalités d'accueil	Nb places	Nb journées retenues	Prix de journée
Personnes âgées	53	19 345	41,32 €
Personnes handicapées	5	1 825	36,08 €
Capacité totale	58	21 170	

FGDS - Modalités de calcul	2022	2023	Evolution
Personnes âgées	726 962,00	826 002,33	13,62%
Personnes handicapées	63 149,00	64 746,67	2,53%
Convergence SSIAD/SPASAD		14 340,00	
Revalorisations pouvoir d'achat secteur public		14 944,00	
Prime grand age	2 453,00		
Ségur (CTI)	35 065,00		
Ségur attractivité (revalorisation des grilles salariales)	5 700,00		
Revalorisation catégories C	5 224,00		
DT Coordination en SSIAD	33 926,00	- 34 624,00	
Reprise sur résultats antérieurs			
FGDS	872 479,00	885 409,00	1,48%

CNR	2022	2023	
Accompagnement mise en œuvre réforme services autonomie	25 000,00 €	12 500,00 €	
Expérimentation régionale SPASAD	44 824,00 €	- 32 704,00 €	
Divers	- €	10,00 €	
Total CNR	69 824,00 €	- 20 194,00 €	
Total FGDS (avec CNR)	942 303,00 €	865 215,00 €	-8,18%

Evolutions :

En 2022, la dotation attribuée par l'ARS comportait 2 versements erronés : 33 926€ pour la coordination des SSIAD dans le FGS et 44 824€ pour l'expérimentation régionale des SPASAD en CNR

Ces sommes ont été reprises par l'ARS sur notre dotation alors que nous avons reversé les crédits à l'ADMR suite à cette erreur d'attribution.

Un recours est donc actuellement en cours auprès de l'ARS,

La hausse appliquée pour le forfait soins est de 2,06% pour la personne âgée et 2,53% pour la personne handicapée ce qui donne une actualisation de la base reductible de + 18 270€

La dotation et les CNR baissent de 8,18% par rapport à 2022 du fait des erreurs de versements et reprises

Groupe II et III – Les autres recettes liées à

l'activité : 9 123€

- Les recettes liées à l'ESAAD /SSIAD Alzheimer : 7 321€
- Les formations action (SPASAD) : 52€
- Les indemnités journalières : 762,51€
- Produits divers : 987,47€

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2023

Dépenses d'exploitation



Groupe I - Les charges afférentes à l'exploitation (achat de fournitures, carburants, frais de missions, blanchisserie...) : **15 941€ (-3,37%/2022)**

Ce groupe comprend toutes les charges nécessaires au fonctionnement du service.

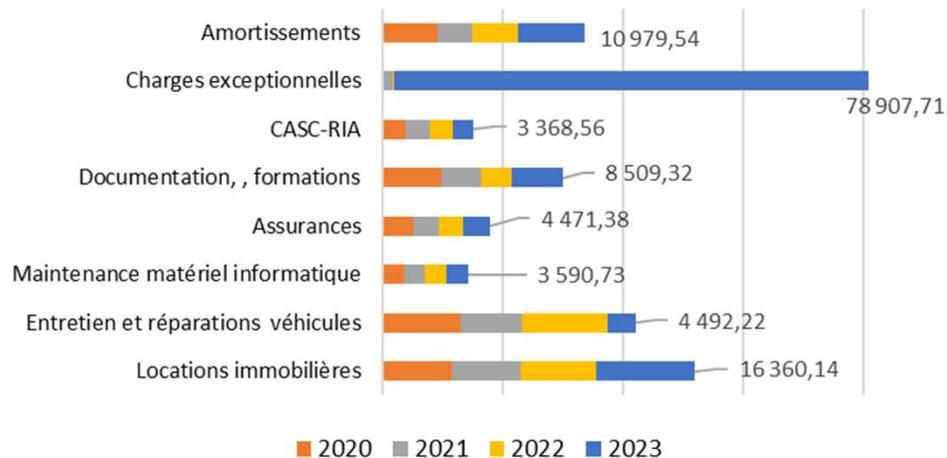
Ces dépenses sont directement impactées par l'activité du service.

On constate :

- Une baisse des achats de fournitures (moins de masques et l'usage du gel hydroalcoolique)
- Une baisse du blanchissage due à un rattachement 2022 trop important régularisé sur 2023
- La prestation carburant est quasi identique à 2022

Le reversement de 3740€ correspond au remboursement de prestations MSA déjà prises en compte par l'ARS par l'envoi direct de feuilles de soins par les libéraux à la caisse d'assurance maladie.

Dépenses de structure



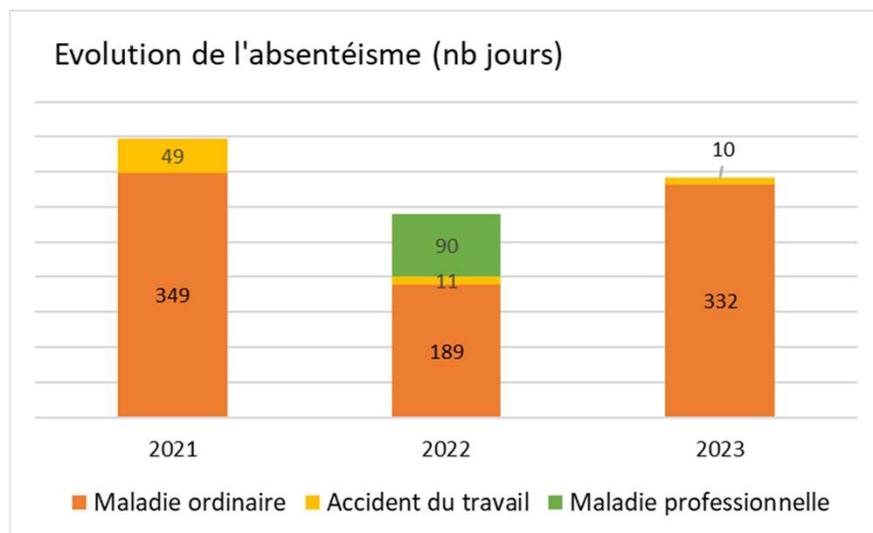
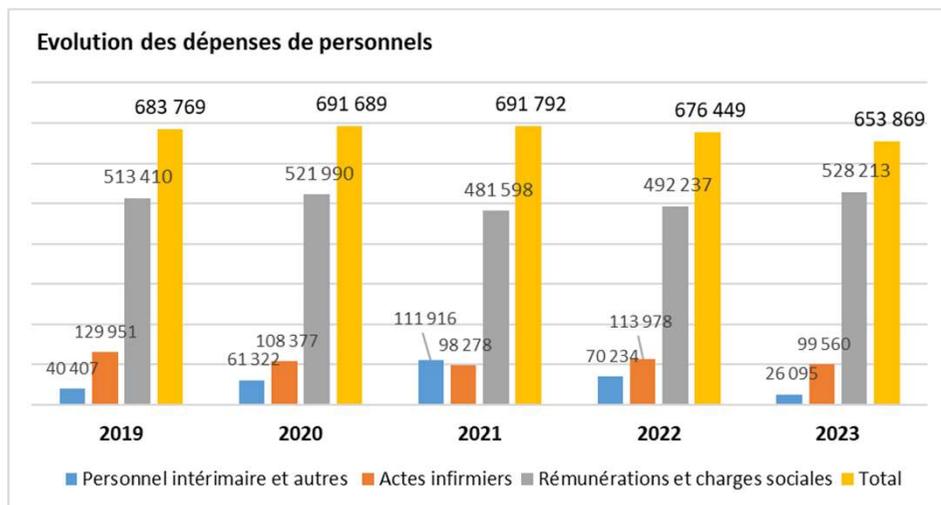
Groupe III - Les charges de structures (sans les amortissements) : 119 700€ (+175%/2022)

Le chapitre est impacté par le reversement de 78 907€ à l'ADMR qui correspond aux financements ARS pour la coordination SSIAD et l'expérimentation SPASAD. Le CCAS a perçu ces sommes à la place de l'ADMR. Nous les avons remboursées à l'ADMR.

Dans les autres dépenses, on constate la baisse des réparations véhicules par rapport à 2022 et une hausse des dépenses de locations et charges de copropriété (nouvelle convention +30%)

LES CHARGES DE PERSONNELS 2023

Les charges de personnels au global baissent de **-3,45%/2022**



Hausse de l'absentéisme de 18% avec une augmentation de la maladie ordinaire (332 jours dont 172 jours pour 1 agent et 4 agents ont entre 25 et 50 jours d'absence).

Départ de la collectivité de l'agent qui était en maladie professionnelle en 2022.

L'effectif théorique total de l'année 2023 (personnel d'intervention, de coordination et administratif) représente **10,54 ETP** :

- Encadrants (1,2 ETP) : chef de service et coordonnatrice SSIAD
- Aides soignants et auxiliaires de soins (8,88 ETP)
- Fonctions administratives et comptables (0,47 ETP)

Les mouvements de l'année des aides soignants / auxiliaires de soins :

- Disponibilité d'un agent à compter de juillet
- 2 recrutements à suivre en février et avril
- Recrutement d'un agent en mai qui démissionne fin juin

L'effectif médico-social était de 9 en début d'année au lieu de 13 pour atteindre 10 agents en fin d'année.

L'année 2023 est marquée par une baisse du volume de l'intérim (24 192€ pour 491 heures d'intervention). Les recrutements ont permis de faire moins appel à l'intérim et les agents en intérim choisissent leurs périodes de travail.

Volume du recours à l'intérim = 0,27 ETP rapporté à une année

Les soins infirmiers baissent par rapport à 2022 en lien avec la baisse d'activité

Le service a accueilli des stagiaires IFSI et IFAS tout au long de l'année au nombre de 8, ce qui permet de développer la connaissance du SSIAD auprès des étudiants et le rendre attractif.

Impacts 2023	Montants
Mesures statutaires (9000€) et remboursement suite au départ d'un agent (7 000€)	+ 16 000€
Les effets remplacements / recrutements	+ 19 000€
Frais soins infirmiers	-14 418€
Frais d'intérim	-44 139€
Total	-23 557€

LE TABLEAU DE FINANCEMENT ET LE SUIVI D'AFFECTATION DES RESULTATS

TABLEAU DE FINANCEMENT

RESSOURCES	ERRD 2022	EPRD 2023	ERRD 2023
Capacité d'autofinancement	218 598,90		83 972,74
Titre 1 - Augmentation des capitaux propres	29,53	1 000,00	0,0
Titre 2- Augmentation des dettes financières			855,14
Titre 3- Autres ressources			
TOTAL DES RESSOURCES	218 628,43	1 000,00	84 827,88
PRELEVEMENT SUR FOND DE ROULEMENT		94 771,00	
EMPLOIS	ERRD 2022	EPRD 2023	ERRD 2023
Insuffisance d'autofinancement		89 771,00	
Titre 1 -Remboursement des dettes financières			
Titre 2 - Acquisition d'éléments d'actifs	18 288,59	6 000,00	0,0
Titre 3- Autres emplois			
TOTAL DES EMPLOIS	18 288,59	95 771,00	0,0
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	200 339,84	-	84 827,88
FONDS DE ROULEMENT AU 31/12	456 147,01		540 974,89

SUIVI DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

	COMPTES	au 31/12/2023	Proposition d'affectation	au 31/12/2024
10682	Réserves affectées à l'investissement	71 756,04		71 756,04
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00		0,00
10686	Compensation des déficits d'exploitation	227 662,13		227 662,13
10687	Compensation des charges d'amortissement	71 743,40		71 743,40
110	Report à nouveau (solde créditeur)	106 228,66	73 848,34	180 077,00
119	Report à nouveau (solde débiteur)	0,00		0,00
	TOTAL	477 390,23	73 848,34	551 238,57

Dans l'EPRD, la notion de résultat d'investissement au sens classique du terme n'a plus de sens dans la mesure où l'exploitation par le biais de la CAF, alimente le Tableau de financement et participe à la variation du fonds de roulement (FDR) qui constitue la ligne d'équilibre globale de l'EPRD.

C'est désormais le montant du FDR qui sert à anticiper le financement des investissements futurs. Il constitue la marge de sécurité financière de la collectivité.

Au 31/12/2023, le FDR est égal à 540 975€ (apport de 89 771€ en 2023)

Prudence :

- L'activité du SSIAD a beaucoup baissé sans qu'il n'y ait d'impact sur les dotations jusqu'à aujourd'hui.
- Une nouvelle tarification qui devrait maintenir un budget identique jusqu'à 2025 mais avec des objectifs d'activité

Aucun investissement en 2023

Résultats à affecter au 31/12/2023 : 180 077€

Résultats de l'exercice 2023 : 73 848,34€

Excédents affectés en report à nouveau au 31,12,2022: 106 228,66€

Il est proposé de reporter le résultat de l'exercice 2023 en reports à nouveau (solde créditeur)